



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 février 2018 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire de :

- Monsieur Antonio Joly, décédé le 8 janvier à l'âge de 63 ans;
- Madame Guylaine Beauchamp, décédée le 17 janvier à l'âge de 56 ans;
- Monsieur Jean-Guy Mathers, également décédé le 17 janvier à l'âge de 89 ans;
- Monsieur Marcel Samson, décédé le 18 janvier dernier à l'âge de 67 ans;
- Madame Christiane Lortie, décédée le 20 janvier à l'âge de 85 ans;
- Madame Jeanne Brown, décédée le 25 janvier à l'âge de 91 ans;
- Monsieur Robert Cyr, décédé le 4 février dernier à l'âge de 64 ans.

RÉSOLUTION 2018-02-097
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'adopter l'ordre du jour en :

- supprimant au paragraphe L du point 6, dans la première ligne, le mot « Premier »;
- déplaçant les paragraphes K), L) et M) du point 9 au point 10.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**RÉSOLUTION 2018-02-098
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
RV-1441-061**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller, Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-061 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-061, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-02-099
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE – BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 2732, AVENUE BÉRIOT - ZONE
R-1 416 – DOSSIER 1712-DM-333**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogation mineure relative au bâtiment résidentiel situé au 2732, avenue Bériot sur le lot 2 503 508 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 416.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir à 4,34 mètres la marge arrière entre le bâtiment résidentiel et la ligne de lot de la propriété située au 2732, avenue Bériot sur le lot 2 503 508 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 416, représentant une dérogation de 2,66 mètres, soit 38 % inférieure à la norme minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-100
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018, tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-101
RÈGLEMENT RV-1603-1 – ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme d'immobilisation de la Ville et qu'elle désire se prévaloir des dispositions du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU que l'emprunt permet la réalisation de travaux ou de dépenses accessoires ayant trait à un objet visé par le troisième alinéa de l'article 556 de la Loi et que la Ville remplit les conditions qui y sont prévues;

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1603-1 modifiant le Règlement RV-1603 décrétant des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion et autorisant un emprunt au montant additionnel de 202 741 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-102
RÈGLEMENT RV-1630 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1630 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-103
RÈGLEMENT RV-1631 – ADOPTION**

ATTENDU que l'emprunt permet la réalisation de travaux ou de dépenses accessoires ayant trait à un objet visé par le troisième alinéa de l'article 556 de la Loi et que la Ville remplit les conditions qui y sont prévues;

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1631 prévoyant une étude sur l'établissement de mesures compensatoires au réseau sanitaire et décrétant un emprunt au montant de 50 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-104
RÈGLEMENT RV-1632 – ADOPTION**

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme d'immobilisation de la Ville et qu'elle désire se prévaloir des dispositions du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU que l'emprunt permet la réalisation de travaux ou de dépenses accessoires ayant trait à un objet visé par le troisième alinéa de l'article 556 de la Loi et que la Ville remplit les conditions qui y sont prévues;

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1632 prévoyant des opérations de pompage et la disposition du média de traitement biologique à la station d'épuration et décrétant un emprunt au montant de 150 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-105 RÈGLEMENT RV-1633 – ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme d'immobilisation de la Ville et qu'elle désire se prévaloir des dispositions du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU que l'emprunt permet la réalisation de travaux ou de dépenses accessoires ayant trait à un objet visé par le troisième alinéa de l'article 556 de la Loi et que la Ville remplit les conditions qui y sont prévues;

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1633 prévoyant des travaux de réfection du dessableur de l'usine d'épuration et décrétant un emprunt de 70 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-106 RÈGLEMENT RV-1634 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1634 décrétant des travaux d'aménagement d'une partie du parc des Berges et leur financement par emprunt au montant de 1 100 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-107
RÈGLEMENT RV-1635 – ADOPTION

ATTENDU que l'emprunt prévu au règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations prévues au programme d'immobilisation de la Ville et qu'elle désire se prévaloir des dispositions du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU que l'emprunt permet la réalisation de travaux ou de dépenses accessoires ayant trait à un objet visé par le troisième alinéa de l'article 556 de la Loi et que la Ville remplit les conditions qui y sont prévues;

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1635 prévoyant diverses acquisitions et décrétant des travaux de mise à jour informatique et d'automatisation à l'usine d'épuration et leur financement par emprunt au montant de 70 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-108
RÈGLEMENT RV-1636 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1636 prévoyant l'acquisition d'un système de son pour l'aréna et son financement par emprunt au montant de 96 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-109
RÈGLEMENT RV-1637 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1637 décrétant des travaux à la Maison Abraham Dubois et leur financement par emprunt au montant de 132 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-110
RÈGLEMENT RV-1638 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 16 janvier 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1638 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et son financement par emprunt au montant de 116 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-111
RÈGLEMENT RV-1447-018 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1447-018 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones R-3 513-1, R-2 513-3 et C-2 513-2.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-112
RÈGLEMENT RV-1441-062 – ADOPTION DU PROJET**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-062 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait à l'architecture des bâtiments.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-113
RÈGLEMENT RV-1441-063 – ADOPTION DU PREMIER PROJET**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le premier Projet de règlement RV-1441-063 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement des zones R-3 513-1 et R-2 513-3 à même une partie des zones A-518 et C-2 513-2 et par la modification des dispositions particulières à ces zones et aux zones R-3 513 et C-2 513-2.

Adoptée

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-02-114
RÈGLEMENT RV-1639**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller monsieur Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1639 décrétant des travaux de rénovation à l'hôtel de ville et leur financement par emprunt.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-02-115
RÈGLEMENT RV-1640**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller monsieur Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1640 décrétant l'acquisition d'équipements de signalisation et leur financement par emprunt.

PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-02-116

RÈGLEMENT RV-1641

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller monsieur Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1641 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2018 et leur financement par emprunt.

PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-02-117 RÈGLEMENT RV-1622-1

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et le conseiller monsieur Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1622-1 modifiant le Règlement RV-1622 décrétant des travaux de réfection au poste de pompage Curé-Boivin et autorisant un emprunt à cette fin.

RÉSOLUTION 2018-02-118 DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 22 décembre 2017 au 11 janvier 2018.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-119 SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2017 montrant un total des activités de 4 668 625,68 \$ tel que soumis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-120 LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, datée et révisée en date du 16 janvier 2018, montrant un total de 8 975,86 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-121
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 20 000 \$ pour des travaux d'amélioration des boisés (projet 36 001);
- B) 14 000 \$ pour l'achat de compteurs d'eau intelligents pour les plus gros consommateurs (projet 40 001);
- C) 20 000 \$ pour l'achat de végétaux et de matériel de pépinière pour les îlots de chaleurs (projet 41 002 B);
- D) 10 000 \$ pour la mise à jour de l'éclairage dans les parcs et édifices (projet 799 009 C);
- E) 13 000 \$ pour l'achat de panneaux de règlement et d'identification des parcs (projet 799 024 C);
- F) 20 000 \$ pour l'aménagement des espaces verts à entretien minimal (projet 799 028 C);
- G) 9 000 \$ pour le réaménagement de certains bureaux du Service du génie (projet 811 009);
- H) 10 000 \$ pour le changement du compresseur à air au Service des travaux publics (projet 813 005);
- I) 15 000 \$ pour le changement de la laveuse à pression au Service de sécurité incendie (projet 814 005);
- J) 8 000 \$ couvrant 50 % des dépenses d'acquisition des équipements technologiques et informatiques nécessaires à la réalisation des projets de l'entente de développement culturel (projet 10 701).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-122
APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET
ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 2 000 \$ pour la réalisation des travaux électriques nécessaires au bon déroulement de la programmation de spectacles au parc Claude-Jasmin (projet 707 001);

B) 4 000 \$ pour l'achat de filets protecteurs pour les plateaux sportifs (projet 799 003B);

C) 10 000 \$ pour la mise à niveau des aires de jeux avec copeaux (projet 799 020);

D) 15 000 \$ pour l'achat de copeaux de fibre de bois (cèdre) (projet 799 021).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-123
APPROPRIATION AU FONDS DES DROITS SUR LES CARRIÈRES ET
LES SABLIERES**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approprier la somme de 50 000 \$ au Fonds des droits sur les carrières et sablières pour défrayer les coûts reliés aux honoraires professionnels pour les travaux de réfection de la rue Hector-Lanthier.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-124
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE
CONCEPTUELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DU PARC CHARBONNEAU – CONTRAT 2017-1599 – RÈGLEMENT
RV-1561**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour des services professionnels pour une étude conceptuelle dans le cadre du projet de réaménagement du parc Charbonneau, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
ARCADIA – Architecture de paysage – Design urbain 6865, avenue de Monkland Montréal (Québec) H4B 1J5
Karyne Architecte Paysagiste (KAP) inc. 4080, boulevard Le Corbusier, bureau 104 Laval (Québec) H7L 5R2
OPTION aménagement inc. 225, rue Saint-Vallier Est Québec (Québec) G1K 3P2

<p>Projet Paysage inc. 24, avenue Mont-Royal, bureau 801 Montréal (Québec) H2T 2S2</p>
<p>BC2 Groupe conseil inc. 85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 300 Montréal (Québec) H2Y 3V4</p>
<p>AECOM Consultants inc. 85, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H2X 3P4</p>
<p>ELBC – Le Groupe Élise Beauregard & Collaborateurs inc. 65, rue Saint-Paul Ouest, suite 509 Montréal (Québec) H2Y 3S5</p>

ATTENDU l'assujettissement à un système d'évaluation et de pondération, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection créé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 30 janvier 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 5 décembre 2017 ainsi que du rapport du comité de sélection du 18 janvier 2018.

D'accepter l'offre de Karyne Architecte Paysagiste (KAP) inc., au montant de 57 257,55 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour les services professionnels pour une étude conceptuelle dans le cadre du projet de réaménagement du parc Charbonneau – Contrat 2017-1599 – Règlement RV-1561.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-125
COMITÉS DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE créer ou confirmer la création des comités ci-après et désigner les membres du conseil au poste indiqué en regard de leur nom à compter du 7 février 2018 et remplacer toute désignation antérieure, à savoir :

COMITÉS DE LA VILLE

Comité et comité relié	Président / Vice-président / Membre
------------------------	-------------------------------------

Suite à l'exercice du droit de veto de la mairesse, la résolution 2018-02-125 sera soumise de nouveau au conseil à la séance suivante pour qu'il la considère d'urgence et en priorité.

Comité de l'administration publique, des finances Comité de retraite	Christine Beaudette, présidente Jean-François Hecq, vice-président Daniel Kaeser
Comité de l'environnement	Jean-François Hecq, président Daniel Kaeser, vice-président Christine Beaudette, membre François Côté, membre
Comité de la participation citoyenne Comité du conseil jeunesse	Lori Doucet, présidente Jean-François Hecq, vice-président Karine Laramée, membre Christine Beaudette, membre Karine Laramée, présidente Lori Doucet, vice-présidente
Comité des communications et de la Ville intelligente Comité des communications	Jean-François Hecq, président Érick Rémy, vice-président Lori Doucet, membre Jonathan Thibault, membre Lori Doucet, présidente
Comité de la mobilité durable Comité de la sécurité routière	Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président Lori Doucet, membre Daniel Kaeser, président Lori Doucet, vice-présidente
Comité du développement durable et de l'aménagement du territoire Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Comité d'analyse des demandes de démolition	Daniel Kaeser, président Karine Laramée, vice-présidente Marlene Cordato, membre Daniel Kaeser, président Karine Laramée, vice-présidente Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président
Comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Comité de la famille, des aînés et de la vie communautaire Acquisition des œuvres d'art	Karine Laramée, présidente et responsable des sports Érick Rémy, vice-président et responsable de la culture Christine Beaudette, vice-présidente et responsable de la vie communautaire Christine Beaudette, présidente Karine Laramée, vice-présidente Érick Rémy, président
Comité de la toponymie et du patrimoine	Érick Rémy, président Karine Laramée, vice-présidente Jean-François Hecq, membre

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Votent en faveur : Érick Rémy, Christine Beaudette, Daniel Kaeser, Karine Laramée, Jean-François Hecq et Lori Doucet.

Votent contre : François Côté et Jonathan Thibault.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2018-02-126
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner les membres du conseil municipal auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom à compter du 7 février 2018 et remplacer toute désignation antérieure, à savoir :

**ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES MANDATAIRES
DE LA VILLE**

Organisme	Délégué	Substitut
Comité de mise en place de la salle de spectacle de l'église	Jean-François Hecq	Érick Rémy
Comité de transition – Regroupement des Offices municipaux d'habitation	Christine Beaudette	Jonathan Thibault
Fonds communautaire de Boisbriand	Lori Doucet Daniel Kaeser	
Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville (MRC)	Marlene Cordato	Maire suppléant
Odyscène	Érick Rémy	
Office municipal d'habitation de Boisbriand (Résidence Dutrisac)	Christine Beaudette, présidente Jonathan Thibault	
Petit Théâtre du Nord (Le)	Marlene Cordato	
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)	Marlene Cordato	Daniel Kaeser
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	Lori Doucet Christine Beaudette	Daniel Kaeser
Tricentris centre de tri	Daniel Kaeser	Marlene Cordato
Union régionale des loisirs et des	Karine Laramée	

sports		
--------	--	--

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Votent en faveur : Érick Rémy, Christine Beaudette, Daniel Kaeser, Karine Laramée, Jean-François Hecq et Lori Doucet.

Votent contre : François Côté et Jonathan Thibault.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2018-02-127
CONSEIL - PARRAINAGE D'ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner les membres du conseil municipal qui parraineront les organismes voués à la promotion et à l'organisation d'activités de sport, de loisir, de culture ou à des fins charitables sur le territoire de la ville à compter du 7 février 2018, à savoir :

Organisme	Parrain / Marraine
1 ^{er} Groupe scout de Boisbriand	Karine Laramée
ABCB (balle molle féminine et masculine)	Lori Doucet
Aile Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB)	Daniel Kaeser
Aramis (Club)	Érick Rémy
Association Québec-France	Daniel Kaeser
Astronomie de Boisbriand (Club d')	Jean-François Hecq
Balle molle mineure de Boisbriand (Association de)	Jonathan Thibault
Baseball mineur de Boisbriand (Association de)	Érick Rémy
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	Jean-François Hecq
Escrime les Seigneurs de la Rive-Nord (Club d')	Jonathan Thibault
FC Boisbriand	Daniel Kaeser
Félins parmi nous	Lori Doucet
Football Laurentides-Lanaudière (Association régionale de)	Érick Rémy
Hockey féminin des Laurentides (Association)	Karine Laramée
Hockey mineur de Boisbriand – Sainte-Thérèse (Association du)	Jean-François Hecq
Improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO) (Ligue d')	Jonathan Thibault
Karaté Shorin-Ryu Shubukan de Boisbriand (Club de)	Christine Beaudette

Maison des jeunes Sodarrid	Christine Beaudette
Navale du Canada, succursale Boisbriand (Ligue)	Daniel kaeser
Oasis des aînés	Christine Beaudette
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	François Côté
Patinage artistique de Boisbriand (Club de)	Lori Doucet
Patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord (Club)	Jonathan Thibault
Philatélie « Les Timbrés de Boisbriand » (Club de)	Daniel Kaeser
Photo de Boisbriand (Club)	Érick Rémy
Pionniers de Boisbriand (Les)	Lori Doucet
Ringuette de Boisbriand (Association de)	Karine Laramée
Sacs de sable de Boisbriand (Ligue de)	Karine Laramée
Seigneurs des Mille-Îles	Jean-François Hecq
Services d'entraide Le Relais	Christine Beaudette
Yahou! Club de glisse	François Côté
Vagabonds de Boisbriand (Troupe vocale Les)	François Côté

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Votent en faveur : Érick Rémy, Christine Beaudette, Daniel Kaeser, Karine Laramée, Jean-François Hecq, Lori Doucet.

Votent contre : François Côté, Jonathan Thibault.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2018-02-128
ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE -
ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la mise à jour de l'organigramme de l'organisation municipale de sécurité civile daté du 23 janvier 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-129
CONVENTION DE FIDUCIE – COMITÉ DE RETRAITE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer la convention de fiducie datée du 17 janvier 2018 et signée par les nouveaux membres du Comité de retraite.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-130
CESSION POUR FINS DE RUE – LOT 5 799 248 – RUE YVONNE-
LACROIX**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la cession par 9322-7494 Québec inc. du lot 5 799 248 du cadastre du Québec aux fins de rue (rue Yvonne-Lacroix) en accord avec les protocoles d'entente convenus entre les parties et portant les numéros 1052 P-63 et 1052 P-64.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-131
MONTAGE GRAPHIQUE DE LA REVUE MUNICIPALE INFO
BOISBRIAND – PROLONGATION DU CONTRAT 2015-1472**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'entériner la décision du directeur général de prolonger le contrat pour le montage graphique de la revue municipale Info Boisbriand accordé à Par Design pour une période additionnelle de deux mois générant un coût additionnel de 2 989,26 \$ et portant le coût total du contrat à 38 884,56 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-132
APPROBATION – RÈGLEMENT E-5 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – ACQUISITION DE SYSTÈMES
ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LA MISE EN PLACE DE DIVERS PROJETS
TECHNOLOGIQUES ET OPÉRATIONNELS AINSI QUE L'ACQUISITION
DE VÉHICULES**

ATTENDU l'adoption du Règlement d'emprunt no E-5 décrétant l'acquisition de systèmes et d'équipements dans le cadre de la mise en place de divers projets technologiques et opérationnels ainsi que l'acquisition de véhicules, lors de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville du 6 décembre 2017;

ATTENDU l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver le Règlement no E-5 décrétant l'acquisition de systèmes et d'équipements dans le cadre de la mise en place de divers projets technologiques et opérationnels ainsi que l'acquisition de véhicules et prévoyant un emprunt de 1 373 747 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-133
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE –
RÉVISION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

ATTENDU que la MRC de Thérèse-De Blainville a adopté le 8 février 2017 la résolution numéro 2017-02-036 dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

ATTENDU que la MRC de Thérèse-De Blainville a soumis à toutes les municipalités de son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC de Thérèse-De Blainville sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE donner un avis favorable aux propositions de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville telles que formulées dans son projet de plan de mise en œuvre accompagnant son projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, adopté le 29 novembre 2017 suivant sa résolution 2017-11-227.

DE s'engager à respecter et à réaliser le plan de mise œuvre applicable au territoire de la Ville lorsqu'il sera en vigueur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-134
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT DE L'INSTITUT
DE L'ŒIL - MODIFICATION D'UNE AUTORISATION – REMPLACEMENT
D'UNE RÉSOLUTION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'entreprise Guimond Construction EJP inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'autorisation requise pour les travaux de gestion des eaux pluviales dans le cadre d'agrandissement du stationnement de l'Institut de l'œil sur le lot actuel 3 771 947, le lot de transition 6 104 730 et sur un lot projeté tous du cadastre du Québec, en vertu des articles 22 et 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

D'obtenir de l'entreprise 9213-8700 Québec inc. l'engagement à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

DE remplacer la résolution 2017-12-676 adoptée le 5 décembre 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-135
TRAVAUX DE MISE À NIVEAU AU POSTE DE POMPAGE FILION –
MODIFICATION D'UNE AUTORISATION – REMPLACEMENT D'UNE
RÉSOLUTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la firme EFEL Experts-Conseils inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) l'autorisation pour la réalisation des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

DE remplacer la résolution 2017-07-414 adoptée le 4 juillet 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-136
CONTRÔLE DES DÉBORDEMENTS DES EAUX USÉES POUR
L'AUGMENTATION DE PRODUCTION – TRAVAUX DE MISE À NIVEAU
AU POSTE DE POMPAGE FILION – ENGAGEMENT DE LA VILLE**

ATTENDU que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a établi de nouvelles exigences pour le contrôle des débordements des réseaux d'égout;

ATTENDU que le ministère n'autorise aucun projet susceptible de faire augmenter la fréquence des débordements des égouts sanitaires,

domestiques ou pseudo-domestiques sans que le requérant n'ait prévu des mesures compensatoires au préalable;

ATTENDU que l'attestation de la Ville doit spécifier que le projet décrit est prévu dans le plan de gestion des débordements en cours d'élaboration et doit présenter un bilan des débits autorisés par le ministère et des débits autorisés par la municipalité (redéveloppement) à l'intérieur du territoire visé par le plan de gestion des débordements et des dérivations;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE s'engager à mettre en place un plan de mesures compensatoires afin de retirer un volume d'eaux usées équivalent ou supérieur à ce que génèrera le projet de mise à niveau du poste de pompage Filion dans le délai prescrit par le ministère.

DE transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) un plan de gestion des débordements, signé par un ingénieur, décrivant les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour ne pas augmenter la fréquence observée des débordements et des dérivations sur l'ensemble ou sur une partie de son territoire avant le 1^{er} mars 2019.

D'assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans le plan de gestion des débordements avant le 1^{er} mars 2024.

DE tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan des gestions des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-137

RÉCUPÉRATION DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET GESTION DES HALOCARBURES – SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente avec l'organisme Grenier populaire des Basses-Laurentides ayant trait à la récupération des meubles et des appareils électroménagers, incluant la gestion des halocarbures, sur le territoire de la ville, pour la période du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019 au montant forfaitaire de 10 865,14 \$ taxes incluses.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer une entente avec Grenier Populaire consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-138
POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET SON PLAN D'ACTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver la Politique de la famille et des aînés ainsi que son Plan d'action quinquennal pour les années 2018 à 2022, préparés par madame Édith Juneau, chargée de projet, datés de septembre 2017 et révisés en février 2018.

DE remplacer la résolution 2017-12-681 adoptée le 5 décembre 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-139
INSCRIPTION – ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2018

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser l'inscription de madame la mairesse Marlene Cordato ainsi que les conseillers François Côté, Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Karine Laramée, Jean-François Hecq et Lori Doucet, pour assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) devant avoir lieu à Montréal, les 17 et 18 mai 2018.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-140
PRÊT D'UNE SALLE DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser le prêt gratuit de la Maison du citoyen et Place de la culture pour la tenue de l'exposition annuelle du Club photo de Boisbriand, les 21, 22 et 23 avril 2018.

D'offrir le soutien logistique gratuit pour soutenir l'organisme dans la réalisation de cet événement populaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-141
RECONNAISSANCE D'UNE BÉNÉVOLE AÎNÉE – CANDIDATURE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE soumettre la candidature de madame Micheline Allard, bénévole dans le secteur communautaire, à titre de bénévole aînée représentant la Ville de Boisbriand lors de l'événement « Reconnaissance aux bénévoles aînés » organisé par la Table de concertation 3^e âge de la MRC Thérèse-De Blainville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-142
ADHÉSION – TOURISME BASSES-LAURENTIDES – ANNÉE 2018

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville à Tourisme Basses-Laurentides au montant de 300 \$ plus les taxes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-143
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2017 montrant un total mensuel de 25 961 221 \$ et un cumulatif de 76 204 256 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-144
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – ÉVOLUTION STRUCTURES – 4230, RUE
MARCEL-LACASSE – ZONE I-3 455

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 10 janvier 2018 portant le no R-18-CU-2967 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise Évolution Structures située au 4230, rue Marcel-Lacasse dans la zone I-3 455 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Évolution Structures.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-145
APPROBATION – CONCEPT ARCHITECTURAL – BÂTIMENT
INDUSTRIEL RAYMOND – RUE AMBROISE-LAFORTUNE – LOT
2 873 721 – ZONE I-2 477

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 10 janvier 2018 portant le numéro R-18-CU-2971 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation du concept architectural pour le projet de bâtiment industriel Raymond à être implanté sur le lot 2 873 721 du cadastre du Québec, dans la zone I-2 477 du Règlement RV-1441 sur le zonage, détaillée aux documents suivants :

- document de présentation, préparé par DKA Architectes, daté du 18 décembre 2017;
- lettre de présentation du projet, préparée par DKA Architectes, datée du 18 décembre 2017;
- panneau des échantillons, daté du 18 décembre 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-146
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES — RV-1497

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de janvier 2018.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-02-147
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ — SCFP

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Simon Belhumeur Jean-Philippe Delorme Zacharie Thibault	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 7 février 2018, en respect avec l'annexe D), article 2a) et/ou D-1e de la convention collective SCFP);
---	---

Karine Levert Amyot	Journalière-commissionnaire au Service des loisirs/Bibliothèque à compter du 7 février 2018, en respect avec l'article 4.01d)i) et/ou ii) de la convention collective
---------------------	---

SCFP;

Brigide Gauthier

Préposée à la bibliothèque Service des loisirs/bibliothèque à compter du 7 février 2018, en respect avec l'article 4.01d)i) et/ou ii) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-02-148
ORGANIGRAMME – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – EMBAUCHE
D'UN TECHNICIEN ADMINISTRATIF**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la mise à jour de l'organigramme du Service de sécurité incendie du 24 janvier 2018.

DE permettre l'embauche d'un technicien administratif.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite, prennent la parole à tour de rôle.

**RÉSOLUTION 2018-02-149
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 21 h 5.

Adoptée